

Mayence, le 13.04.2017

06131 – 165070
presse@snu.rlp.de

Une nouvelle patrie pour Rosa - la femelle lynx relâchée vient du Nord-Est de la Suisse -

Dans le cadre du projet de réintroduction de lynx dans la Réserve de Biosphère du Palatinat, la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat a libéré la sixième lynx dans son nouvel habitat naturel. Cette femelle lynx est parrainée par Angelika et Heinz Schlapkohl, un couple originaire de Weisenheim am Sand.

Rosa est née en 2012. Elle est une descendante du projet de réintroduction "LUNO" (Luchs-umsiedlung Nordostschweiz) qui a débuté en 2001 afin de préserver la présence du lynx dans les Alpes. La mère de Rosa est certainement issue du Jura et a été amenée en 2008 dans le Nord-Est de la Suisse afin de renforcer la population nouvellement créée. Rosa a pu être photographiée par un piège photo près d'une proie lorsqu'elle était jeune, sa présence a ainsi pu être relevée.

Elle a été capturée dans le canton de Saint Gall par l'équipe du KORA. Au moment de la capture, elle pesait 18 kg. Après une courte période de quarantaine dans la station du parc animalier de Goldau et un examen de santé réalisé par le Centre médical pour la faune sauvage et les poissons (FIWI) de l'Université de Berne, elle a été équipée jeudi matin d'un collier émetteur GPS et a été transportée dans la forêt du Palatinat.

Presque toutes les populations de lynx d'Europe occidentale et centrale sont réapparues grâce aux projets de réintroduction. Ainsi d'autres projets de réintroduction ont eu lieu, comme en Suisse, en Autriche, en Tchéquie, en Slovaquie, en Pologne, en France et en Allemagne. L'expansion d'une population de lynx au sein d'un nouveau territoire est fortement perturbée par la fragmentation du paysage. Une autre cause est le mode de vie solitaire du lynx : bien que le lynx soit capable de se déplacer seul au sein de grands territoires, il a besoin d'avoir des contacts réguliers avec ses congénères. Le contact se fait par des marquages olfactifs. De cette manière, les lynx obtiennent des informations sur l'identité, le sexe et la réceptivité sexuelle de leurs voisins. Par le transfert d'un nombre suffisant de lynx, un nouveau noyau de population est constitué, permettant ainsi d'amorcer la colonisation de nouveaux territoires.

Contexte

Avec l'aide du programme européen LIFE-Natur, la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat, avec ses partenaires, l'Office des forêts de Rhénanie-Palatinat, le SYCOPARC côté français et le WWF, conduit le projet de réintroduction de Lynx. La réintroduction peut contribuer à la protection et au maintien d'une espèce, qui n'est plus que présente dans des zones refuges en Europe et qui est classée comme menacée en Europe centrale et occidentale. Le projet a débuté en janvier 2015. La mise en œuvre des mesures est prévue sur une durée de 6 ans (jusqu'en 2020). Les experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont contrôlé le contenu du projet et l'ont évalué très positivement. La réintroduction de Lynx est financée à 50% par le programme européen LIFE et a un budget global de 2,75 M€. A côté de la Fondation et ses partenaires de projet, le Land de Rhénanie-Palatinat, la Fondation allemande de la Faune Sauvage, les associations NABU et BUND, la HIT Umweltstiftung ainsi que d'autres financeurs participent au financement du projet. La Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat dispose d'un bureau au sein du Centre de Recherche en Ecologie Forestière et Sylviculture (FAWF) à Trippstadt.

Plus d'informations à propos du Projet LIFE Lynx Pfälzerwald de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat et leurs partenaires de projet, sont sur le site: <http://www.luchs-rlp.de>.

Stiftung Natur und Umwelt
Rheinland-Pfalz



Diether von Isenburg Str. 7
55116 Mainz

Telefon 06131-165070

Fax 06131-165071

presse@snu.rlp.de

www.snu.rlp.de

Contact

Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz

Projektbüro LIFE Luchs

sylvia.idelberger@snu.rlp.de

Tel. 06306 – 911 156

Gemeinnützige Stiftung des öffentlichen Rechts
Vorstandsvorsitzende: Ministerin Ulrike Höfken
Geschäftsführer: Jochen Krebühl